RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT PYRÉNÉES - ORIENTALES

COMMUNE PONTEILLA - NYLS

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Cocher la case correspondante

- ☐ Installations classées pour la protection de l'environnement
- ☐ Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (S.R.A.D.D.E.T)
- ☐ Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- ☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- ☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- ☐ Carte communale
- ☐ Classement de voirie
- ☑ Divers

relatif à : PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRi) DU BASSIN VERSANT BASSE-CASTELNOU.

réf. 501 051

Berger Levrault BL

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Plan de Prevention des Risques d'Inondation (PPRi) Bassin Basse Castelnou

Arrêté d'ouverture de l'enquête :
arrêté n° DDTM/SER/2026/275-002 en date du 2 octobre 2026, de

☐ M. le Maire de :

☒ M. le Préfet de : Pyrénées-Orientales

Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur : Martine JUSTO

M Martine JUSTO qualité Présidente

Membres titulaires : M qualité

M qualité

M qualité

Membres suppléants : M qualité

M qualité

M qualité

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 18 octobre au 18 novembre 2026

les de à et de à

les de à et de à

les de à et de à

Siège de l'enquête : DDTM PO

Autres lieux de consultation du dossier : Mairie Communes

Registre d'enquête :
comportant 18 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :
DDTM 2 rue Jean Richepin Perpignan

Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :
seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : DDTM Perpignan

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

Réception du public par le commissaire enquêteur :
les 3 novembre 2026 de 9h à 12h et de à

les de à et de à

les de à et de à

les de à et de à

les de à et de à

les de à et de à

une réunion publique ☐ a été ☐ n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Martine JUSTO
Commissaire Enquêtrice PO

Réf. 501 051 **Berger-Levrault** (2509)

extraits des textes réglementaires en page 24

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18 novembre à 9 heures 00

Observations de M[1]

Martine JUSTO
Commissaire Enquêtrice PO

[1] *Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.*

Le _____ à _____ heures _____

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), _____ déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant _____ jours consécutifs,

du _____ au _____

de _____ heures _____ à _____ heures _____ et

de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre

_____

par _____ personnes (pages n° _____ à _____).

En outre, j'ai reçu _____ lettres ou notes écrites

qui sont annexées au présent registre : _____

1 lettre en date du _____ de M _____

_____

2 lettre en date du _____ de M _____

_____

3 lettre en date du _____ de M _____

_____

4 lettre en date du _____ de M _____

_____

5 lettre en date du _____ de M _____

_____

6 lettre en date du _____ de M _____

_____

signature

Berger Levrault